

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le dix-neuvième (19e) jour de décembre 2024 à 17h08 au lieu habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Michel Tremblay et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Véronique Doucet, Madame Diane Jacob, Monsieur Luc Gervais, Madame Hélène Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absente : Madame Isabelle Clément, conseillère

Monsieur Michel Tremblay, maire, agissant à titre de président de l'assemblée.

Ce conseil formant quorum.

Il est constaté que les avis ont été transmis à tous les membres présents comme prescrit.

Assistent également à la séance: Madame Denise Cossette directrice générale et greffière-trésorière et Madame Sabrina Charland, inspectrice municipale en bâtiment et en environnement et directrice générale adjointe.

## **02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Dépôt du projet de règlement # 264-2024 règlement fixant les taux de taxes de l'année 2025 et les conditions de perception
- 04 Avis de motion, règlement fixant les taux de taxes de l'année 2025 et les conditions de perception
- 05 Décompte de paiement – ponceau route Lefebvre
- 06 Renouvellement de la cotisation à l'ADMQ
- 07 Questions
- 08 Levée de la séance

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

## **03 Dépôt du projet de règlement # 264-2024 règlement fixant les taux de taxes de l'année 2025 et les conditions de perception**

Mme Helene Gilbert, conseillère au siège numéro cinq (5) dépose le projet de règlement n°264-2024 fixant les taux de taxes de l'année 2025 et les conditions de perception.

## **04 Avis de motion, règlement fixant les taux de taxes de l'année 2025 et les conditions de perception**

AVIS DE MOTION présentée par Mme Helene Gilbert, conseillère au siège numéro 5 concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement pour fixer les taux de taxes et les conditions de perception pour l'année 2025.

## **05 Décompte de paiement – ponceau route Lefebvre**

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

Et il est résolu d'accepter la demande de paiement n°1 de la compagnie Groupco Construction inc. et de payer la somme de 86 812.15 \$, taxes incluses pour le projet de réfection du ponceau de la route Lefebvre. Ces travaux font suite aux pluies diluviennes du 9 août 2024.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

2024-12-218

2024-12-219

**06 Renouvellement de la cotisation à l'ADMQ**

2024-12-220

Proposé par : Mme Diane Jacob

D'autoriser le paiement de la cotisation 2025 de Madame Denise Cossette, directrice générale et greffière-trésorière et de Madame Sabrina Charland, inspectrice en bâtiment et environnement et directrice générale adjointe à l'Association des directeurs municipaux du Québec.

– Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères) –

**07 Questions**

Aucune question relative à la présente séance

**08 Levée de la séance**

2024-12-221

Proposé par : Mme Helene Gilbert

QUE la séance soit levée à 17 h 17 .

- Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)–